



SOCIÉTÉ

Écoles : des failles dans les exercices « alerte attentat »

Un rapport donne des pistes d'amélioration, notamment l'installation d'une sonnerie distincte.

CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

ÉDUCATION Depuis la rentrée 2016, face à la menace terroriste, les établissements scolaires sont tenus d'organiser des exercices « attentat-intrusion ». Quel est le bilan de ces simulations qui ont interrogé parents et enseignants quant à l'anxiété générée chez les élèves les plus jeunes ?

Ces exercices doivent « *proscrire toute simulation réaliste* », avec « *armes factices, déguisements* », a martelé Jean-Marie Schléret, président de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS), qui rendait le 1^{er} mars son rapport annuel. « *Nous avons eu des remontées sur des exercices transformés en manœuvres militaires* », poursuit-il, précisant que les simulations « *pseudo-réalistes génèrent un traumatisme et n'apportent pas grand-chose* ». Fort heureusement, ces cas se sont révélés rares, si l'on en croit les retours d'expérience envoyés par une cinquantaine d'établissements à l'ONS.

« Bonne volonté » et « confusion »

Pour les plus jeunes, les entraînements ont été organisés sous forme de jeux (les Trois Petits Cochons, le Roi du silence...), sans préciser que l'on se préparait à faire face à une personne malveillante. Et s'il est parfois mentionné des états d'anxiété chez certains enfants et adultes, le bilan est positif. Les enseignants jugent utile et justifié ce nouveau volet du plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Obligatoire dans les établissements scolaires depuis la catastrophe AZF de Toulouse, ce PPMS comporte désormais, parallèlement aux risques « classiques »

(tempête, inondation, accident nucléaire...), le scénario « attentat-intrusion ».

Face à ce nouvel exercice, le rapport de l'ONS conclut à la « *bonne volonté* » des personnels, mais aussi à la « *confusion* » ressentie. C'est sur des éléments matériels que le dispositif pêche. Comme les chefs d'établissement l'expliquent depuis de nombreux mois...

Leur préoccupation principale concerne le signal d'alerte interne en cas d'attentat-intrusion. Deux établissements sur trois indiquent en effet qu'ils ne disposent pas d'« *un signal spécifique audible et déclenchable* ». « *Il nous faudrait une alarme différente de la sonnerie pour incendie. La municipalité n'est pas prête pour en assurer le coût !* » explique un établissement, quand un autre raconte que « *le service de cuisine n'a pas entendu l'alerte* ». Des coups de sifflet au « *coup de sonnerie long de 45 secondes avec la sonnette de la récréation* », les établissements font pour le moment avec les moyens du bord. « *L'alerte est un élément décisif* », rappelle l'ONS.

Par ailleurs, la chaîne d'alerte ne fonctionne pas toujours bien. Ainsi, dans l'académie de Rouen, 21 % des établissements n'ont pas été alertés du danger par la mairie ou un SMS du rectorat.

Fuir, ou s'enfermer ? C'est la grande question à laquelle sont confrontés les enseignants. « *Où et comment fuir en maternelle ?* » interroge l'un d'eux. D'autres mentionnent aussi la difficulté à bloquer les accès de la salle. Portes qui ne se verrouillent pas, meubles trop lourds pour être déplacés et bloquer les portes, contradiction avec les normes incendies... Les marges de progrès restent importantes pour parfaire le dispositif de sécurité dans les écoles. ■